

QUE FAIRE POUR FAVORISER LE RESPECT DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA DIGNITÉ ?

NE PAS PORTER ATTEINTE A LA PUDEUR

Pendant les soins ou la toilette.
En respectant sa vie privée, affective et sexuelle.



CE QU'IL FAUT FAIRE



Permettre à la personne de réaliser sa toilette et soins dans un espace privé, où elle est protégée du regard des autres. Prendre en compte le niveau d'autonomie et les capacités de la personne. Frapper à la porte avant d'entrer, etc.

NE PAS INFANTILISER LA PERSONNE

En utilisant des surnoms, en tutoyant la personne, ou en utilisant une intonation particulière.



CE QU'IL FAUT FAIRE



Vouvoyer la personne, communiquer avec elle en lui demandant son avis et ses préférences en termes de vouvoiement.

NE PAS IMPOSER DE TENUE VESTIMENTAIRE

Ne pas imposer le port du pyjama ou d'une tenue standardisé. Ne pas imposer le port de la couche aux personnes continentales (sentiment d'humiliation).



CE QU'IL FAUT FAIRE



Laisser les personnes porter leurs affaires personnelles. Ne pas utiliser de dispositif pour "gagner du temps", ou dans le "au cas où".

NE PAS NÉGLIGER L'HYGIÈNE DE LA PERSONNE ET DES LOCAUX

Des protections changées seulement une seule fois par jour, absence de nettoyage des aliments renversés, chambre non nettoyée, etc.



CE QU'IL FAUT FAIRE



La chambre et la salle de bain doivent être nettoyées tous les jours ! Les professionnels doivent passer régulièrement dans les chambres pour veiller au bon entretien de celles-ci : changement des draps, vérification des odeurs, etc.